

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 30 MAI 2023

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **MARDI 30 MAI** à **20H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la salle des **Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 24 mai 2023.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme CATTY Christine.
Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme ALLOUCHERIE Françoise a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à M. WOJTKOWIAK David.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h05

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture 062-216200147-20230530-2023-05-10-DE Date de télétransmission : 05/06/2023 Date de réception préfecture : 05/06/2023

OBJET : CONTRAT URGENCE TITRES - MAIRIE ENGAGEE - RELATIF AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE RECUEIL DES DEMANDES DE TITRES D'IDENTITE ET DE VOYAGE - AUTORISATION DE SIGNATURE AVEC L'ETAT.

2023-05-N° 10

Dans le cadre du nouveau Plan d'urgence mis en place par le Gouvernement afin de réduire les délais de délivrance des cartes d'identité et des passeports avant les congés estivaux,

la Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS a été ciblée par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer pour se voir proposer le « Contrat Urgence Titres ».

Ce contrat vise à augmenter significativement le nombre de demandes recueillies sur la période du 1^{er} mai au 30 juin 2023, soit, pour la Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS, un nombre de 144 demandes supplémentaires à recueillir sur ladite période, comparativement à la période du 1^{er} janvier au 28 février 2023.

Pour atteindre cet objectif, la Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS met en œuvre une organisation avec des plages horaires étendues et adaptées aux contraintes des usagers (accueil sur la pause méridienne, en début et en fin de journée ; durée de rendez-vous optimisée).

En contrepartie, l'Etat s'engage à verser à la Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS une prime de 4.000 € pour son dispositif de recueil en fonctionnement au 1^{er} janvier 2023.

VU l'avis de la Commission Finances réunie en séance le 23 mai 2023 ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le Contrat Urgences Titres avec l'Etat et à procéder à l'ensemble des démarches rendues nécessaires pour sa bonne application.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

